

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

Date de convocation : 22/03/2023
Secrétaire de séance : Séverine LINETTE

L'an deux mille vingt-trois et le 28 Mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Présents (13) : Présents : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel, DONZEL Jérôme, FEITH Jérôme, FIAMENGHI Martine, JONGMANS Thérèse, LINETTE Séverine, MOLLARD André, MOLLOT Henri, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe.

Absent (2) : LOVET Céline (procuration de vote), MOCELLIN Yves.

N° 11-2023 : BUDGET PRIMITIF 2023 (Budget communal)

Le Budget Primitif 2023 s'équilibre en recettes et en dépenses à **1 582 833 €** (section de fonctionnement) et à **1 303 268 €** (section d'investissement).

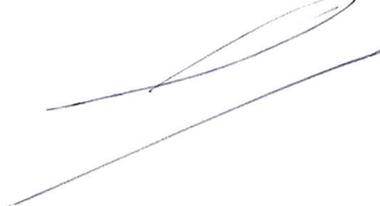
Après étude des propositions de Mme Le Maire et après en avoir délibéré (Pour : 13 - Abstention : 1), le Conseil Municipal :
- décide d'approuver le Budget Primitif 2023.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 28 Mars 2023.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Sylvie SCHNEIDER



Secrétaire de séance,
Séverine LINETTE



Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le
Publié ou Notifié le